

## INTRODUCTION



# QUESTIONNER LA PATRIMONIALISATION DES SCIENCES

Muriel LEFEBVRE <sup>1</sup> et Caroline BARRERA <sup>2</sup>

Le patrimoine en vient à définir moins ce que l'on possède, ce que l'on a, qu'il ne circonscrit ce que l'on est sans l'avoir su, ou même sans avoir pu le savoir. Le patrimoine se présente alors comme une invite à l'anamnèse collective <sup>3</sup>.

**D**EPUIS une trentaine d'années, de nombreuses institutions académiques s'intéressent notablement à leur passé, et particulièrement à la mise en mémoire des activités scientifiques qu'elles ont abritées <sup>4</sup>. Que ce soit par le biais de commémorations et d'hommages, ou par un intérêt accru pour leurs collections scientifiques ou leurs archives, des organismes scientifiques comme le CNRS, les universités ou les laboratoires de recherche mobilisent de plus en plus fréquemment leurs ressources patrimoniales pour les intégrer à des démarches de valorisation, ou encore pour soutenir la construction volontariste d'une mémoire collective.

Cet intérêt s'inscrit dans un mouvement plus général de renouveau du regard patrimonial sur les sociétés occidentales, à l'œuvre depuis la fin des années 1970, dans un contexte de crise sociétale et face à un avenir perçu comme structurellement incertain <sup>5</sup>. L'injonction à la transmission, qui a des sous-bassements institutionnels forts, n'a ainsi cessé de s'accroître, associée à un sentiment d'urgence à préserver un patrimoine

- 
1. Université Toulouse - Jean Jaurès ; Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS).
  2. Institut national universitaire Champollion ; Laboratoire France, Amériques, Espagne – sociétés, pouvoirs, acteurs (FRAMESPA).
  3. Hartog, 2003, p. 164.
  4. Boudia, Rasmussen et Soubiran, 2009 ; Ballé, Cuenca et Thoulouze (dir.), 2010.
  5. Hartog, 2003.

- chronologique <sup>14</sup> : l'ancienneté d'un objet ne constitue plus le critère principal du statut patrimonial, certains objets patrimoniaux étant récents, voire contemporains.

En quelques décennies, on est donc passé d'une conception du patrimoine, incarnée par les monuments historiques, à un « patrimoine trace », à un « patrimoine témoin », ou encore à un « patrimoine documentaire <sup>15</sup> ». Le bâti ou l'œuvre d'art ne sont plus les centres d'intérêt principaux de cette nouvelle conception du patrimoine, désormais orientée vers les témoignages du passé permettant d'inscrire le présent dans une temporalité <sup>16</sup>. Ce patrimoine, et notamment le patrimoine immatériel, s'inscrit ici comme trace d'une époque, d'une communauté, de manières de faire et de penser. Il renvoie au phénomène de « filiation inversée » décrit par Jean Pouillon, caractérisé par l'instauration d'une relation à l'autre (dans le temps et dans l'espace) au moyen d'un objet, d'une figure ou encore d'une pratique, institués en patrimoine.

Désormais, ce patrimoine est perçu comme l'aboutissement d'une véritable « fabrication <sup>17</sup> », s'appuyant sur un contexte spécifique, sur l'histoire des femmes et des hommes et sur leur mémoire <sup>18</sup>. Il n'existe en tant que tel que dans la mesure où, à un moment donné, il a été désigné ainsi. Le processus de cette fabrication est nommé « patrimonialisation » par plusieurs auteurs, ce terme englobant l'ensemble des procédures de la « chaîne patrimoniale » (désigner – classifier – conserver – restaurer – publiciser) qui, formant un dispositif social et symbolique, concrétisent et formalisent cette « filiation inversée <sup>19</sup> ».

---

14. Heinich, 2009.

15. En référence à une formulation proposée par Marie Cornu lors d'un séminaire de recherche à Toulouse le 24 mars 2017.

16. Bensa, 2001.

17. Heinich, 2009.

18. Rautenberg, 2003.

19. Davallon, 2006.

## PATRIMOINE ET PATRIMONIALISATION

Si l'analyse des pratiques patrimoniales<sup>20</sup> et des gestes patrimoniaux<sup>21</sup> permet d'éviter de questionner la notion ambiguë de patrimoine, elle rend surtout possible l'étude d'un processus avant tout social<sup>22</sup>. En effet, toute patrimonialisation implique un processus de sélection de ce qu'une communauté souhaite retenir et surtout voir retenu publiquement. Elle rend compte du statut symbolique spécifique accordé à un objet ou à une pratique, par exemple. Or, ce processus, jamais neutre, est en revanche toujours un acte politique, en lien avec un contexte économique, social et symbolique particulier. Par ailleurs, la patrimonialisation recèle une dimension performative consubstantielle à sa qualité de processus mémoriel nécessairement public(isé). Impliquant une véritable activité en réseau<sup>23</sup>, tissant sans cesse des liens inédits, ce processus mobilise de multiples acteurs en vue de la construction d'une mise en mémoire collective. Ce travail s'opère toujours à travers des stratégies d'intéressement, chaque acteur projetant ses propres intérêts sur l'objet mobilisé. Il s'agit donc d'une mise en scène (via des expositions, des commémorations, des plaques, des ouvrages, etc.) doublée d'une mise en récit<sup>24</sup> visant à légitimer l'acte même d'instituer un objet, une figure ou une pratique, en patrimoine.

La patrimonialisation participe alors, de façon certaine, à la construction d'un véritable mythe identitaire pour une ou plusieurs communautés. Toute communauté aurait un patrimoine à défendre. Le patrimoine peut ainsi être considéré, dans un sens large, comme une mémoire collective qui permet à chacun de se situer dans le temps et dans l'espace, mais aussi de se projeter dans l'avenir. C'est ce que Hartog<sup>25</sup> a qualifié de « régimes d'historicité », soulignant les différents rapports qu'une société donnée peut entretenir, selon les époques, avec son passé, son présent, ou encore son futur.

---

20. Hertz et Chappaz-Wirthner, 2012.

21. Jeudy, 2008 ; Davallon, 2006.

22. Poulot, 1998.

23. Hennion, 2013.

24. Davallon, 2006.

25. Hartog, 2003.

Les usages symboliques du patrimoine sont donc construits par les groupes sociaux eux-mêmes. Il convient en effet de souligner l'utilité sociale du concept de patrimoine pour jouer un rôle symbolique de rassembleur, d'agrégateur social, lorsqu'il est mobilisé, en particulier, à des fins identitaires. Comme l'a souligné Pierre Nora <sup>26</sup>, on est en effet passé d'une conception du patrimoine comme bien transmis par héritage, à un patrimoine revendiqué, en tant que bien qui nous constitue comme groupe social. Mais si de nombreux travaux viennent analyser le processus de patrimonialisation d'objets emblématiques et reconnus d'une société, peu d'études se sont intéressées aux processus de patrimonialisation de l'ordinaire <sup>27</sup>. Cette patrimonialisation n'est en effet pas le fait d'experts issus d'institutions en charge de définir ce qui fait aujourd'hui patrimoine. À l'image du patrimoine immatériel préservé par l'Unesco depuis la convention de 2003, cette patrimonialisation prend son origine dans ce qui fait patrimoine pour les acteurs, et non pour les seules institutions <sup>28</sup>. Elle est alors le fait d'individus singuliers qui, par leur histoire, leur vécu social et symbolique, décident à un moment donné de mettre en mémoire et surtout de donner une visibilité à la mise en mémoire d'objets ou de pratiques du quotidien. La différence entre le patrimoine déterminé comme tel par le biais d'une institution dont c'est la vocation, et ce patrimoine « ordinaire » ou « social » décrété tel par de simples individus, n'est pas tant à chercher dans l'objet considéré que dans sa construction en tant qu'objet patrimonial <sup>29</sup>.

Cela nous amène à interroger la « valeur » d'un patrimoine, dans une société marquée par le commerce des valeurs, à la fois symboliques et économiques <sup>30</sup>. Cette question a largement été analysée par Heinich <sup>31</sup> dans le cadre institutionnel du service de l'Inventaire du patrimoine : quels sont les critères mobilisés par les chercheurs pour attribuer le statut de patrimoine ? Mais d'autres auteurs se sont également intéressés à

---

26. Nora, 1997.

27. Isnart, 2012.

28. Davallon, 2006.

29. Rautenberg, 2003.

30. Linck, 2005.

31. Heinich, 2009.

cette approche, comme le chercheur en information-communication Yves Jeanneret <sup>32</sup> qui a analysé la trivialité des êtres culturels dans l'espace social et montré comment la circulation d'objets patrimoniaux, au contact de multiples acteurs aux statuts divers, permettait à ceux-ci de se charger sans cesse de nouvelles valeurs. Plus récemment, les sociologues Boltanski et Esquerre <sup>33</sup> ont établi un modèle sociologique mettant au jour les mécanismes au moyen desquels certains objets acquièrent de la richesse et une valeur patrimoniale à travers leur mise en « forme collection », dans le contexte de ce qu'ils appellent une « économie de l'enrichissement ». Selon eux, notre société attribue aujourd'hui des valeurs distinctes aux objets en fonction non seulement de leur mode de production (produit de masse largement reproductible ou, au contraire, objet unique comme une œuvre d'art) mais également de leur force mémorielle (cet objet comporte-t-il une dimension symbolique collective forte ou non ? Pour reprendre l'exemple développé dans leur ouvrage, s'agit-il de la montre de mon grand-père ou de celle du général de Gaulle ?). Pour acquérir une valeur spécifique, les objets de la « forme collection » les plus enrichis, au-delà de la sélection dont ils auraient fait l'objet pour ne pas être détruits, s'inscriraient conjointement dans un mode de production s'appuyant sur l'unicité et sur une narration mémorielle exploitant le passé : l'objet gagnerait en valeur à la fois grâce au passage du temps mais également au moyen d'une mise en récit historique se voulant garante de son authenticité et de sa non-reproductibilité.

Ce modèle tire sa force de sa dimension heuristique, permettant de penser l'importance de la mise en récit patrimoniale à partir de l'objet lui-même, en dépassant la tension classique entre approche sociologique et approche économique. S'il s'appuie essentiellement sur le patrimoine bâti et matériel (notamment les œuvres d'art), il laisse cependant dans l'ombre le patrimoine immatériel et les pratiques qui y sont associées, lesquelles font pourtant également l'objet de mises en récit mémorielles indéniables, allant parfois jusqu'à une véritable patrimonialisation, comme nous allons le voir dans le cas du patrimoine scientifique.

---

32. Jeanneret, 2008.

33. Boltanski et Esquerre, 2014 ; Boltanski et Esquerre, 2017.

culturel, mais aussi naturel, qu'il conviendrait désormais de communiquer aux générations futures <sup>6</sup>.

Alors que le concept de « patrimoine » était initialement économique et juridique (se rapportant aux biens de familles ou aux biens communs), il renvoie aujourd'hui à un fait social « aux caractères affectifs et symboliques, religieux et sacrés, enracinés dans l'intemporel et le durable <sup>7</sup> ». Il est également le produit d'un acte éminemment politique <sup>8</sup>. Désormais, comme l'évoque Heinich <sup>9</sup>, le patrimoine fait l'objet d'un véritable culte, reposant à la fois sur l'élargissement de la notion de patrimoine mais également sur une sacralisation de la transmission.

### UN CONCEPT PROTÉIFORME, SANS CESSÉ ÉLARGI

Si cet engouement pour le patrimoine reste aujourd'hui très prégnant, comme le montrent les nombreuses études centrées sur cet objet, il convoque sans cesse de nouvelles disciplines. Ainsi, économistes (Grefte), sociologues (Heinich, Boltanski et Esquerre, Jeudy), anthropologues (Fabre, Hertz et Chappaz-Wirthner), chercheurs en information-communication (Davalon, Tardy), géographes (Di Méo), juristes (Cornu), et bien sûr historiens (Nora, Hartog, Poulot) et historiens de l'art (Chastel) se penchent depuis plus de 40 ans sur l'objet « patrimoine », avec des épistémologies distinctes.

La notion de patrimoine s'est en effet largement transformée depuis les années 1960 <sup>10</sup>, en même temps que les sociétés occidentales ont connu d'importants changements de valeurs, ce dont rendent compte différents glissements sémantiques <sup>11</sup> :

- de la sphère privée (et familiale) vers la sphère publique (et collective) : ce premier glissement comporte une forte dimension politique et montre la valeur symbolique, la fonction collective et sociale du patrimoine, au-delà de sa conception

---

6. Jeudy, 2008.

7. Di Méo, 2008, p. 2.

8. Skounti, 2010.

9. Heinich, 2009.

10. Poulot, 1998.

11. Di Méo, 2008.



comme simple objet de transmission familiale. Jusque dans les années 1970, n'étaient en effet perçus comme patrimoniaux que des œuvres d'art, des bâtisses, des monuments d'intérêt scientifique, artistique ou esthétique ; un objet peut être désigné comme relevant de la sphère patrimoniale de par son caractère signifiant pour un collectif, tout en demeurant parfaitement ordinaire pour son détenteur ;

- de la culture vers la nature, ou plutôt l'environnement : si la patrimonialisation de la nature a été amorcée aux États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle, elle n'a cessé de progresser depuis, en lien notamment avec les thématiques du développement durable, de la protection et de la conservation de l'environnement ;
- du matériel (chose, œuvre, bien, bâtiment, site, paysage, etc.) vers l'idéal (idée, valeur, témoignage, événement, pratique, etc.), avec une prise en compte progressive, en particulier par l'Unesco, du patrimoine immatériel (convention de 2003) ;
- de l'objet au territoire : on assiste à une spatialisation croissante du patrimoine et à un glissement territorial, puisque sont pris simultanément en compte les espaces ruraux ou urbains. Par ailleurs, des espaces désormais très vastes revêtent un caractère patrimonial (comme les parcs naturels par exemple <sup>12</sup>) ;
- du sacré vers l'ordinaire et le profane : on est en effet passé d'un patrimoine à forte valeur symbolique, sacrée et quasi religieuse, souveraine (monarchie, nation) avec des totems emblématiques (monuments, édifices, etc.) aux objets ordinaires, banals, du quotidien (cf. pigeonniers, croix, lavoirs, etc.) voire aux objets domestiques <sup>13</sup>. Ce n'est ni la valeur intrinsèque de ces objets courants, ni leur valeur esthétique qui constituent leur nouvelle qualité patrimoniale, mais leur présence et leur place dans les représentations sociales ;

---

12. Tardy, 2003.

13. Heinich, 2009.